



## **Dossier de presse**

**Visite officielle de Mme George Pau-Langevin  
Ministre des Outre-mer**

**Jeudi 23 octobre 2014 -  
Dimanche 26 octobre 2014**

## **1 - Arrivée de Mme la Ministre des Outremer, à 15h, en Guadeloupe**

*> jeudi 23 octobre 15h, Aéroport Pôle Caraïbes, Salon d'honneur*

Accueil républicain de Mme George Pau-Langevin par la Préfète, les Parlementaires du Département et le Conseiller général du canton.

## **2- Valorisation de la Convention « Agir pour l'emploi »**

*> Jeudi 23 octobre 17h, SNACK JF , quartier Boissard, Résidence Sonis Alexandre Agatine esc. 15 02(en face du Lycée La Persévérance) aux Abymes*

### **Une création d'entreprise en cœur de ville**

A travers l'exemple de Pascal Fruitz, jeune chef d'entreprise qui a créé un snack dans un quartier populaire rénové des Abymes, Mme la Ministre souhaite valoriser et relayer localement la signature du protocole d'accord «Agir pour l'emploi et la création d'activité», notamment le volet aide à l'initiative économique et à l'embauche de salariés ainsi que les nouvelles modalités portées par la loi ESS de juillet 2014.

Une table ronde, au sein même du restaurant, réunira autour de la Ministre et de la Préfète, des chefs d'entreprises, des élus et des responsables des institutions concernées : la Caisse des dépôts et consignations, l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique) le réseau Entreprendre Guadeloupe, la DIECCTE (Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)...

## **3 – Réhabilitation de l'habitat insalubre**

*> Vendredi 23 octobre, 8h30, pose de la première pierre de l'école Aristide Girard, Le Moule*

*> Vendredi 23 octobre, 9h15, visite de quartiers rénovés : Levasseur et Sergent, Le Moule*

Après la pose de la première pierre de l'école Aristide Girard, Mme la Ministre accompagnée des élus et des habitants part à la rencontre des commerçants de la RHI Levasseur.

Le cortège se dirigera ensuite vers le quartier RHI Sergent où Mme la Ministre inaugurerà un immeuble locatif social, « Jean-Baptiste », du nom d'une des familles qui détenait les terrains de ce quartier et en mémoire de celle-ci.

Une remise des clefs aux habitants et une visite d'un des logements sont prévues.

## **4 – La Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique**

> *Vendredi 23 octobre, 14h-16h30, Hôtel de Région à Basse-Terre*

*Voir communiqué de presse joint*

## **5- Inauguration des locaux du Parc national de Guadeloupe et installation du conseil de gestion du sanctuaire marin AGOA**

> *Vendredi 23 octobre, 16h30- 18h15, Parc national de Guadeloupe, Habitation Beausoleil à Monteran, Saint-Claude*

### **Un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) unique en Guadeloupe**

Depuis le mois de janvier 2013, le Parc national de la Guadeloupe est installé dans son nouveau siège à Saint-Claude. Conçu pour être à l'image de la qualité des espaces que l'établissement a pour mission de protéger, ce bâtiment représente un modèle d'architecture écologique unique en Guadeloupe, exemplaire dans la maîtrise de la consommation énergétique et l'économie des ressources.

Le bâtiment du siège du Parc national de la Guadeloupe a été intégré de façon douce sur son site d'accueil : la diversité végétale et les ambiances ont été en tous points respectées. Posé suivant la topographie du terrain en épousant les courbes de niveau, il a été implanté en limitant au maximum les déblais et les remblais. Les architectes ont veillé à contourner bosquets et arbres remarquables. Le bois représente 70 % de la construction, une grande partie de la façade est réalisée avec du bois des forêts de la Guadeloupe. Grâce à la pénétration de la lumière de façon uniforme, la transparence favorise au maximum l'éclairage naturel. Son fonctionnement bioclimatique a été optimisé : le bâtiment s'ouvre aux flux des vents dominants et tous les bureaux profitent d'une ventilation traversante directe.

Une grande voile photovoltaïque doit couvrir le patio et le hall d'accueil. Elle sera l'aboutissement d'une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique qui permet un fonctionnement à énergie positive et un bilan CO2 minimum, faisant du bâtiment un exemple unique en Guadeloupe.

### **Le sanctuaire AGOA : une aire marine protégée pour les mammifères marins**

*Voir communiqué joint*

## **6- Visites de terrain à Saint-Martin et Saint-Barthélemy**

*>Dimanche 26 octobre, arrivée 8h55 à Saint-Martin et à 13h à Saint-Barthélemy*

Après le passage du cyclone Gonzalo, Mme la Ministre souhaite rencontrer les habitants des deux îles, faire un point de la situation avec les autorités, échanger avec les élus et les services de sécurité.

Sa visite est essentiellement une visite de terrain avec des déplacements :

> Pour Saint-Martin : Baie-Orientale (9h20) ; Grand Case (10h) ; Friar's bay (10h30) ; Marigot (10h55) ; hôtel de la collectivité (11h05).

> Pour Saint-Barthélemy : Hotel de la collectivité (14h45) ; port/gare maritime, criée (15h50)

### **Contact Presse :**

**Laurent Faré et Jean-Luc Divialle**

Bureau de la presse et de la communication interministérielle

[communication@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:communication@guadeloupe.pref.gouv.fr)

Tél. : 0590 99 39 90 – 0690 58 80 59



## **Conférence Internationale sur la Biodiversité et le Changement Climatique : des stratégies à l'action**

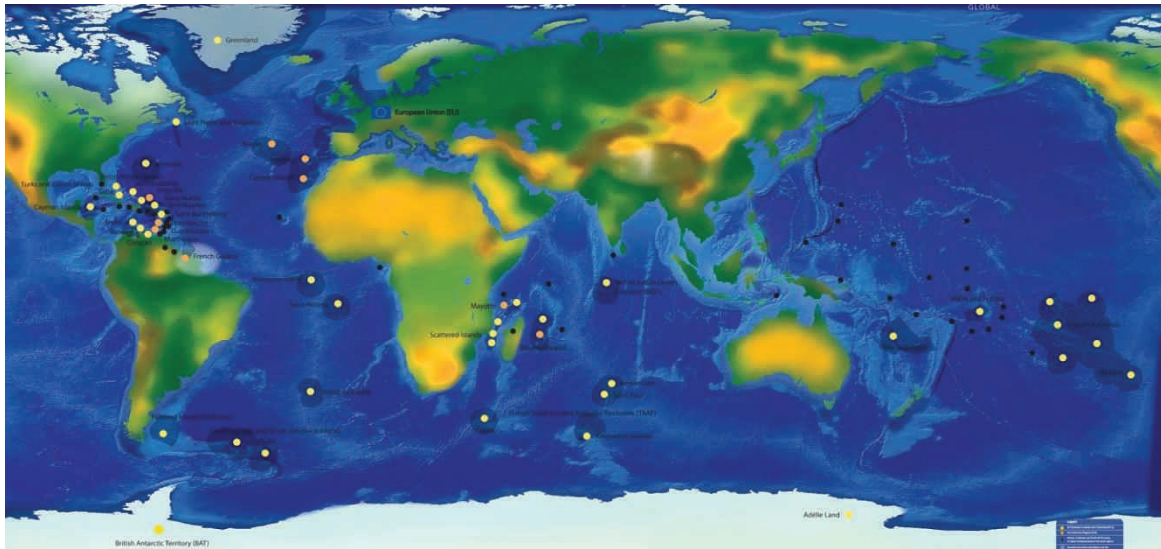
***(Guadeloupe, 22-25 Octobre 2014)***

Le [Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique](#) (CDB), la [Commission Européenne](#), le [Gouvernement français](#), la [Région Guadeloupe](#), le [Gouvernement des Îles Vierges Britanniques](#) et [l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature](#) (UICN) organisent, du 22 au 25 octobre 2014, en Guadeloupe, la « Conférence Internationale de la Biodiversité et du Changement Climatique : des stratégies à l'action ».

### **Un événement clé pour les RUP et les PTOM**

Cette rencontre de haut niveau fait suite à celle organisée en juillet 2008 à La Réunion, sous la présidence française de l'Union européenne. Son objectif est de mieux intégrer les problématiques environnementales et l'importance du patrimoine naturel des Régions Ultra-Périphériques (RUP), des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) et de leurs régions géographiques respectives, afin de positionner l'Union européenne et ses Etats membres en tant qu'acteurs clés des Conventions sur la Biodiversité et le Changement Climatique.

Les 9 RUP et les 25 PTOM abritent une biodiversité exceptionnelle, mais fragile, qui les place au rang des points chauds internationaux de la biodiversité et qui font de l'Union européenne et des Etats membres concernés, des entités mégadiverses. Avec les RUP et les PTOM, l'Union européenne dispose du plus grand domaine maritime au monde, réparti sur tous les océans.



La biodiversité des RUP et des PTOM constitue un patrimoine naturel d'intérêt européen et international, mais aussi un élément essentiel du potentiel économique, social et culturel de ces territoires.

Des menaces importantes s'exercent sur ce patrimoine et conduisent à la disparition d'espèces et d'habitats, parmi lesquelles la compétition dans l'occupation de l'espace, la propagation d'espèces envahissantes ou encore la pollution de milieux naturels. A ces menaces déjà connues vient désormais s'ajouter le changement climatique, auquel les RUP et les PTOM sont particulièrement exposés.

La Conférence de la Guadeloupe revêt autant d'importance pour les RUP et les PTOM que pour les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). Se tenant l'Année Internationale des PEID et faisant suite à d'importants rendez-vous internationaux comme la [3<sup>ème</sup> Conférence Internationale des PEID](#), et la 12<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique, elle constitue en effet une occasion importante de renforcer la mise en œuvre des cibles internationales, européennes, nationales et locales en termes de changement climatique et de biodiversité.

## De la stratégie à l'action

La Conférence de la Guadeloupe vise à évaluer, six ans après son adoption, la mise en œuvre du «[Message de La réunion](#)» ainsi qu'à définir une nouvelle feuille de route et des priorités d'actions.

Elle permettra en effet aux RUP, aux PTOM, à l'UE et aux Etats membres, de souligner non seulement les défis, mais aussi leurs richesses et leurs atouts, ainsi que de renforcer les initiatives de coopération.

Avec l'objectif de définir de nouvelles actions, la Conférence de la Guadeloupe clarifiera les modalités selon lesquelles les RUP et les PTOM, et à travers eux l'Union européenne et les Etats membres, atteindront les cibles d'Aichi.

## Programme prévisionnel de la Conférence

La Conférence se tiendra du 22 au 25 Octobre 2014 en Guadeloupe.

200 à 250 participants sont attendus à cet événement.

Le format proposé pour la Conférence inclut deux jours d'ateliers techniques suivis d'un segment politique de haut niveau pour adopter la « Feuille de Route de la Guadeloupe ».

	21-oct	22-oct	23-oct	24-oct	25-oct
8h30-10h		Plénière introductive	Plénière d'orientation	Segment politique - Présentation de la feuille de route - Panel de haut niveau	Excursions
10h15-12h45		Ateliers parallèles	Ateliers parallèles		
13h-14h		Déjeuner	Déjeuner	Cocktail de clôture	
14h-17h		Ateliers parallèles	Ateliers parallèles	Visites de sites	
17h30-19h	Inscription	Plénière de restitution	Pause et présentation d'affiches		
20h-22h	Cocktail de bienvenue	Pavillons thématiques	Plénière de restitution	Soirée libre	
		Soirée libre	Cocktail		

## Réservez la date!

Réservez la date et rejoignez-nous pour débattre en Guadeloupe des solutions pour:

- réduire et s'adapter au changement climatique;
- faire face à la perte de biodiversité;
- développer l'économie verte et bleue;
- faire progresser la recherche et développer des solutions innovantes;
- mobiliser et faciliter l'accès aux ressources financières.

Pour plus d'informations sur la Conférence, veuillez contacter [info@guadeloupe2014.com](mailto:info@guadeloupe2014.com)





Communiqué de presse,  
Brest, Saint Claude, le 22 Octobre 2014

---

## Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Madame George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, installent le conseil de gestion du sanctuaire Agoa.

Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie, et George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer installeront le conseil de gestion du sanctuaire Agoa le vendredi 24 octobre à 17 h au siège du Parc national de la Guadeloupe à l'occasion de sa première réunion.

### *Première réunion du conseil de gestion Agoa*

Pour la première fois depuis la création de l'aire marine protégée Agoa son conseil de gestion fraîchement nommé se réunit. Cette première réunion d'installation sera présidée par Madame Ségolène Royal et par Madame George Pau-Langevin.

Le conseil de gestion rassemble 53 membres, représentants de la diversité de l'archipel de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Il est composé d'acteurs de la mer : élus, pêcheurs professionnels, usagers de loisirs, opérateurs touristiques, associations de protection de l'environnement, experts et services de l'Etat.

Le conseil de gestion définit la politique du sanctuaire : plan de gestion, programme d'actions, suivi et évaluation via la mise en œuvre d'un tableau de bord. Il élabore des propositions pour l'autorité de l'État compétente en matière d'encadrement ou de réglementation des activités ayant un effet négatif sur les mammifères marins.

Depuis 2010, l'Agence des aires marines protégées finance le fonctionnement et la mise en place du sanctuaire. Au-delà de ces moyens matériels, le partenariat est le levier moteur d'Agoa. Le sanctuaire ambitionne de fédérer les élus et tous les acteurs, qu'ils soient associatifs, socio-économiques ou scientifiques, avec l'appui de l'État, autour de ses objectifs [de gestion, de sensibilisation, de protection et de connaissance].



**Légende : baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) et son jeune dans les eaux Guadeloupéennes. Crédits : Laurent Bouveret, OMMAG / Agence des aires marines protégées**



# Agoa : une vaste aire marine protégées dédiée à la protection des mammifères marins dans les Antilles françaises

## Carte d'identité

**Nom** : Agoa. Le terme « Agoa » fait référence à « Maï d'Agoa », la mère de l'esprit des eaux dans la mythologie amérindienne.

**Désignation** : zone spécialement protégée de la convention de Carthagène, appelée plus couramment aire protégée « SPAW » (*Specialy Protected Areas and Wildlife*) en référence au protocole sur les aires et les espèces spécialement protégées de cette convention.

**Date de création** : 23 octobre 2012

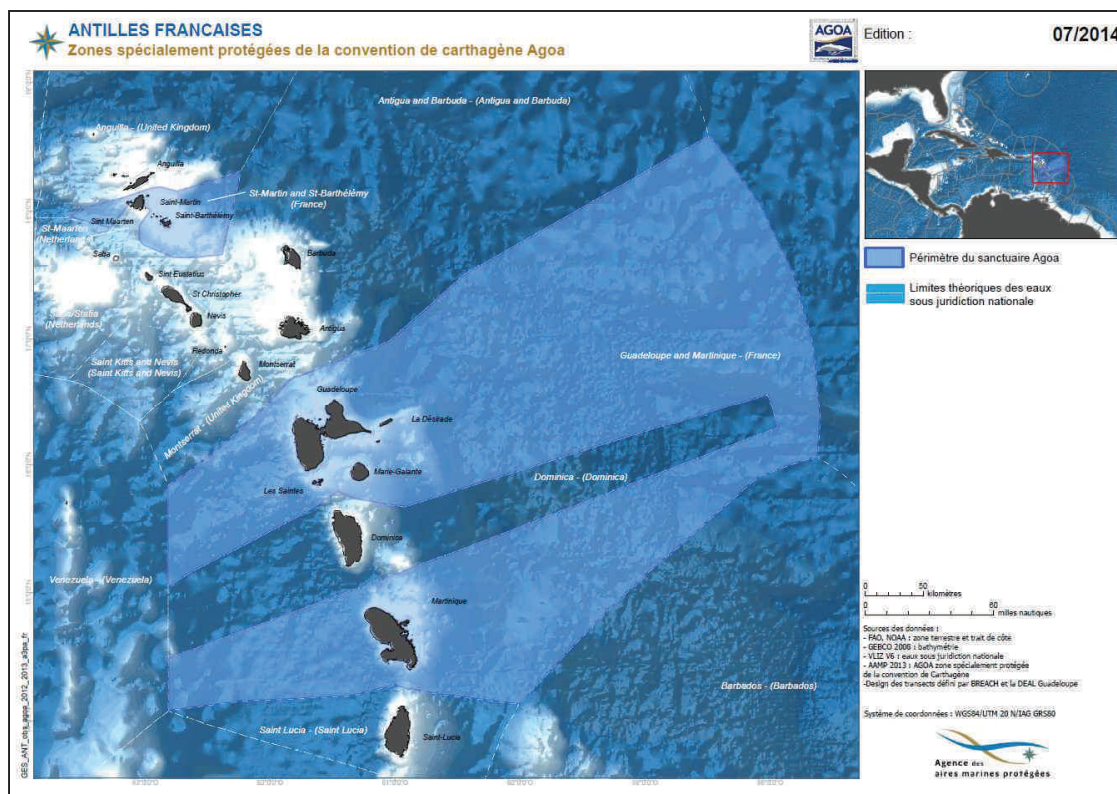
**Statut** : international

**Gestion** : l'Agence des aires marines protégées est gestionnaire d'Agoa.

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public dédié à la protection de la biodiversité marine. [www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)

**Superficie** : 143 256 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à la totalité de la superficie de la zone économique exclusive des Antilles françaises. Agoa est la deuxième plus grande aire marine protégée française après le Parc naturel de la mer de Corail en Nouvelle-Calédonie.

**Objectif** : garantir un bon état de conservation des mammifères marins en les protégeant, ainsi que leurs habitats, des impacts directs ou indirects, avérés ou potentiels, des activités humaines.



# Liste des membres du conseil de gestion Agoa



## Conseil de gestion du sanctuaire Agoa



Premier collège : représentants de l'État	
Le Préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'Action de l'Etat en Mer aux Antilles	Fabrice RIGOULET-ROZE
La Préfète de la région Guadeloupe, Préfète de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.	Marcelle PIERROT
Le Préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy	Philippe CHOPIN
Le commandant de zone maritime Antilles	Georges BOSSELUT
Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Martinique	Jean-Louis VERNIER
Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe	Daniel NICOLAS
Le directeur de la mer de Guadeloupe	Guillaume PERRIN
Le directeur de la mer de Martinique	Olivier MORNET
L' Ambassadeur chargé de la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane	Fred CONSTANT
Second collège : représentants des collectivités territoriales et un représentant de l'Assemblée nationale	
Le président du conseil régional de la Guadeloupe	Victorin LUREL
Le président du conseil général de la Guadeloupe	Jacques GILLOT
Le président du conseil régional de la Martinique	Serge LETCHIMY
La présidente du conseil général de la Martinique	Josette MANIN
La présidente de la collectivité territoriale de Saint-Martin	Aline HANSON
Le président de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy	Bruno MAGRAS
Un représentant de l'Assemblée nationale	
Le président de l'association des Maires de la Guadeloupe	Jean-Claude LOMBION
Le président de l'association des Maires de la Martinique	Maurice BONTE
Troisième collège : représentants des organisations socioprofessionnelles et des associations d'utilisateurs	
Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de la Martinique	Olivier MARIE REINE
Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages de la Guadeloupe	Jean-Claude YOYOTTE
Un représentant des associations des pêcheurs de Saint-Martin	Tony PAGE
Un représentant des associations des pêcheurs de Saint-Barthélemy	Gilles BRIN
Un représentant du cluster maritime Guadeloupe	Marie-Laure CIPRIN
Un représentant du cluster maritime Martinique	Emmanuel LISE
Le président du Directoire du Grand Port maritime de la Guadeloupe	Yves SALAÜN
Le président du Directoire du Grand Port maritime de la Martinique	Jean-Rémy VILLAGEOIS
Un représentant du transport maritime dans les Antilles françaises	Roland BELLEMARE
Un représentant de la Fédération des Industries Nautiques à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy	Bulent GULAY
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Guadeloupe	Jean-Pierre CONCAUD
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins en Martinique	David DEBISE
Un représentant des opérateurs d'observation touristique des mammifères marins à Saint-Martin ou Saint-Barthélemy	Stéphane MAZURIE
Quatrième collège : représentants de la promotion touristique dans les Antilles françaises	
Un représentant du comité martiniquais du Tourisme	Karine ROY-CAMILLE
Un représentant du comité du Tourisme des Iles de la Guadeloupe	Hilaire BRUDEY
Un représentant de l'office du Tourisme de Saint-Martin	Jeanne ROGERS-VANTERPOOL
Un représentant de l'office du Tourisme de Saint-Barthélemy	Nils DUFAU

Cinquième collège : représentants des associations de protection de la nature	
Un Représentant des associations de Guadeloupe	Jean-Claude VOISINE
Un Représentant des associations de Guadeloupe	Laurent BOUVERET
Un Représentant des associations de Martinique	Lesley SUTTY
Un Représentant des associations de Martinique	Stéphane JEREMIE
Un Représentant des associations de Saint-Martin	Amandine VASLET
Un Représentant des associations de Saint-Barthélemy	Jean-Jacques RIGAUD
Sixième collège : représentants des gestionnaires d'aires marines protégées et établissements publics concernés	
Le président du conseil d'administration de l'établissement public du Parc National de la Guadeloupe	Ferdy LOUISY
Le président du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de la Martinique	Daniel CHOMET
Le conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin	Nicolas MASLACH
Le conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre	René DUMONT
Le délégué du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres outre-mer	Alain BRONDEAU
La directrice de l'Agence de l'environnement de Saint Barthélemy	Franciane LE QUELLEC
Septième collège : personnalités qualifiées	
Un expert halieute désigné par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	Lionel REYNAL
Un membre de l'Université Antilles-Guyane	Claude BOUCHON
Un représentant de l'Observatoire PELAGIS de l'Université de la Rochelle	Vincent RIDOUX
Un expert dans le domaine des mammifères marins proposé par le Muséum national d'histoire naturelle	Jean-Benoît CHARRASSIN
Un expert dans le domaine de la gestion de sanctuaires de mammifères marins	Daniel LANGLOIS
Huitième collège : représentant du centre d'activités régionales compétent en matière de conservation	
Un représentant du centre d'activité régionale du protocole SPAW, relatif aux aires marines et à la vie sauvage spécialement protégée dans la région Caraïbe (CAR-SPAW), Madame la Directrice	Anne FONTAINE

## Contacts

**Amandine Eynaudi**, Agence des aires marines protégées, responsable du sanctuaire Agoa,  
[amandine.eynaudi@aires-marines.fr](mailto:amandine.eynaudi@aires-marines.fr)  
06 90 68 02 44.